



Réunion extraordinaire du CHSCTD du 5 novembre 2020

Ordre du jour : la situation sanitaire et les mesures de sécurité dans le département

La délégation FSU vous rend compte.

Etaient présents :

- L'IA-DASEN, M. Brevet, président du CHSCTD
- La Secrétaire Générale, Mme N'Guyen
- Le Directeur de Cabinet, M. Tauziet, coordinateur pour la gestion de la crise sanitaire
- Le conseiller académique de prévention, M. Selaudoux
- Le conseiller départemental de prévention, M. Branger
- M. Plessis, membre de l'Equipe Mobile de Sécurité (EMS)
- La Chef de division et responsable des Affaires Générales et Financières, Mme Garibal
- La secrétaire du CHSCTD et représentante FSU, Mme Merrien
- Représentant des personnels par organisation syndicale, M. Lucas et M. Masson pour la FSU, Mme Bernadet et M. Subsol pour l'UNSA, Mme Benquet pour FO.

La séance débute avec la lecture des déclarations par les 3 OS (en pj) suivie par les réponses de l'IA-DASEN.

Il regrette les modalités mises en place pour l'hommage à Samuel Paty qui, pour lui, ne pouvaient être autrement avec les conditions de la reprise.

Il souhaite que les travaux du CHSCT se poursuivent avec les thématiques déjà engagées.

Dans le contexte actuel, ses deux priorités sont :

- **La protection des personnels**

Statut : tout agent doit pouvoir bénéficier de la protection fonctionnelle. Il va adresser une communication dans les établissements scolaires car à son sens, elle a été sous utilisée en vu de ce qu'il peut se passer dans les écoles.

« L'agent public bénéficie de la protection fonctionnelle s'il est victime d'une infraction à l'occasion ou en raison de ses fonctions. L'administration doit protéger l'agent, lui apporter une assistance juridique et réparer les préjudices qu'il a subis. La demande de protection fonctionnelle doit être formulée par écrit auprès de l'administration employeur à la date des faits en cause. » <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32574>

Un travail est en cours avec les forces de l'ordre pour garantir un accès facilité au dépôt de plaintes et être plus réactif sur le temps de l'enquête.

- **La protection collective**

Le PPMS va être retravaillé. Les exercices attentat intrusion doivent se tenir.

L'IA-DASEN veut organiser aussi un temps d'échange collectif avec tous les partenaires afin de dresser un constat et d'organiser les pistes de progression.

Concernant le protocole sanitaire

L'IA-DASEN remercie l'ensemble des personnels pour tout ce qui a pu être mis en place.

Masque :

Le port du masque obligatoire pour tous. Il n'y aura pas de dérogation, aucune possibilité de transiger car cela assure la sécurité de tous : élèves et personnels. En cas de refus, cela doit se régler avec les IEN ou lui-même mais pas avec les directeurs d'école. Ceux-ci seront soutenus pour toute remise en cause du protocole par des parents ou lors des activités type piscine comme cela a déjà été le cas. Certains se sont fait insultés.

Une nouvelle livraison de masques a été effectuée à la rentrée avec une commande de masques XS et S pour les élèves des écoles qui n'auraient pas de masques. Il y a suffisamment de masques pour tous les personnels. La distribution est en cours.

Les masques inclusifs sont prêts à être livrés mais en petite quantité, donc une distribution au compte-goutte pour les personnels qui en ont besoin.

Les AESH ont la possibilité de demander des masques type 2 à protection renforcée. S'il y a des stocks, ils seront distribués.

La distribution de gel hydro-alcoolique n'est toujours pas prévue par notre ministère dans les écoles !!! Sur le terrain, certaines Mairies équipent l'école entière, d'autres seulement leurs agents et les parents. L'IA-DASEN prend en compte la problématique. Il va voir avec la plate-forme où les équipements sont commandés et avec l'Association des Maires qu'il doit bientôt rencontrer.

Dépistage

Des tests vont être disponibles pour les élèves et les personnels. L'ARS va informer du fonctionnement de ces tests, en fin de semaine. Les personnels sont prioritaires pour être testés.

Organisation de la reprise

Le but rappelle l'IA-DASEN est l'accueil de tous les élèves. On a vu les difficultés du travail à distance et les effets négatifs pour les élèves lors du dernier confinement. Le maintien du lien pédagogique est essentiel.

La question de l'efficacité de ce protocole sinon pour rajouter de la fatigue au personnel se pose pour la FSU. La formule « quand c'est possible » permet beaucoup de chose. Les efforts des uns pour éviter le brassage par exemple peuvent être anéantis à d'autres moments où les élèves seront brassés : pendant les TAP, la restauration ou le transport scolaire. Cela vient renforcer le sentiment d'insécurité des personnels.

L'IA-DASEN invoque l'intelligence collective pour mettre en place le protocole et assure qu'il jouera son rôle pour protéger et défendre les personnels.

Réponses aux questions des représentants des personnels :

- La responsabilité pénale ne sera pas engagée pour contamination d'un élève. Il faudrait pour cela établir un lien de causalité avec la fréquentation de l'école.
- Il n'y a pas d'opposition de principe à proposer un fonctionnement en demi-groupes s'il est validé par l'établissement puis par la DSDEN ou le rectorat.
- Il est possible d'utiliser d'autres locaux pour éviter le brassage.
- Pour les RASED, la difficulté est de prendre en charge un groupe d'élèves issus de classes différentes mais le travail en individuel peut être poursuivi. Les ESS, les équipes éducatives peuvent se réunir en présentiel avec le respect des gestes barrières.
- Si plusieurs portails sont utilisés, il faut 1 personne postée à chacun pour vérifier les entrées (vigipirate).

Les représentants des personnels demandent que les communications soient uniformisées au niveau du département. Actuellement les consignes peuvent être différentes selon les IEN ou les chefs d'établissement.

Ils demandent une information claire, la même pour tous concernant :

- Le port du masque pour les élèves
- l'organisation des sorties scolaires
- les stages de 3eme SEGPA
- Le travail à fournir pour l'élève positif ou contact
- les réunions.

Pour les réunions, l'IA-DASEN confirme que la règle est le distanciel dans tous les cas où on peut l'organiser pendant cette période de confinement.

Personnes vulnérables

Pour les collègues vulnérables (liste de mai avec 11 pathologies), il faut faire la demande de télétravail avec un certificat d'isolement. Des nouvelles mesures sont en cours d'élaboration pour la fonction publique mais pour l'instant, ce sont les anciennes mesures qui sont appliquées.

Cas contact

C'est toujours le même dispositif. Le personnel cas contact ou ayant un enfant cas contact à garder sera mis en ASA.

Valise covid

M. Tauziet informe :

- qu'une liste de courriers pré remplis et une nouvelle application pour la remontée des cas covid vont être donnés au directeur d'école et aux chefs d'établissements. C'est la DSDEN qui se chargera des courriers pour les écoles afin de ne pas rajouter à la charge de travail des directeurs.
- qu'un nouveau protocole de traçage des personnes contacts va arriver dans les écoles.

Tenue des RIS et des HIS

Avec le respect des gestes barrières, les RIS peuvent continuer. L'IA-DASEN voudrait dire bienheureusement.

Calendrier

DATES	HEURES	SEANCES
Jeudi 19 novembre 2020	A préciser	Restitution visite PIAL, collège Duruy
Jeudi 26 novembre 2020	14H à 16H	GT fiches RSST
Jeudi 3 décembre 2020	10H à 12H	GT direction d'école
Jeudi 10 décembre 2020	14H à 17H	Plénière
Jeudi 17 décembre 2020	10H à 12H	GT comportements perturbateurs
Jeudi 25 mars 2021	14H à 17H	Plénière
Jeudi 17 juin 2021	14H à 17H	Plénière

En raison du contexte sanitaire, les visites restent en suspens. M. Branger fait remarquer qu'une visite est déjà prévue avec l'IST au collège de Mimizan le 26 novembre.

Concernant ces thématiques ou le contexte sanitaire, merci de nous faire remonter ce que vous vivez dans vos établissements soit par courriel à l'adresse CHSCT40-FSU@ac-bordeaux.fr , soit par fiche RSST afin d'orienter nos travaux au plus proche du terrain.

N'hésitez pas à nous contacter, ou contacter les différentes sections de la FSU.